

LIVRET DE RENTREE 2026





Rambouillet, le 10 juillet 2026

Chères familles,

Afin de vous aider à préparer au mieux la rentrée prochaine, nous avons confectionné ce livret. Vous y trouverez des informations générales sur le fonctionnement de l'établissement ainsi que les dates à retenir, en particulier celles concernant les jours de rentrée.

Cette nouvelle année scolaire s'ouvre sous le signe du renouveau et de l'évolution pour nos équipes. Nous tenons tout d'abord à saluer chaleureusement et à remercier profondément Mesdames Bérard, Brec et Catinat pour tout ce qu'elles ont donné à notre institution. Madame Bérard, qui était responsable du Bac et de la série technologique, prend une retraite bien méritée. Madame Brec passe la main et arrête sa responsabilité des classes de terminale, tandis que Madame Catinat quitte nos équipes pour une mutation dans le sud de la France. Leur engagement au service de vos enfants a marqué Sainte-Thérèse.

Pour leur succéder et accompagner au mieux nos élèves, une nouvelle organisation est déployée au lycée sous la direction de Monsieur Irénée Pouget, qui étend désormais sa responsabilité sur l'ensemble de la structure. Il sera épaulé par trois responsables des études. Sous la responsabilité de Monsieur Pouget, Monsieur Salomon Brochier aura la charge des classes de première et de terminale, ainsi que de l'organisation du Bac ; il assistera également Monsieur Pouget sur la pastorale de l'ensemble du lycée. Madame Élodie Lenglet prendra quant à elle la responsabilité de la seconde aménagée et de la filière STMG. Enfin, Madame Alida Boilet quitte la responsabilité des classes de quatrième et de troisième pour se consacrer pleinement aux classes de seconde. Au collège, pour succéder à Madame Boilet et sous la responsabilité de Madame Sophie de Vial, c'est Madame Sabine Gobert qui suivra désormais avec bienveillance les élèves de quatrième.

Le mois de septembre sera marqué par une grande joie pour l'Église de France : la venue du Pape. L'Institution Sainte-Thérèse compte bien vivre pleinement ce temps à ses côtés avec ceux qui le souhaitent. Ce moment de communion unique s'inscrira au cœur de notre mission d'établissement catholique.

Cet été, le lycée sera en travaux pour que les élèves de STMG puissent bénéficier d'un espace de travail plus accueillant. De plus, l'espace du foyer va être profondément modifié pour faciliter les études, en particulier pour les élèves qui souhaiteraient rester travailler en fin de journée. Ce chantier se fera en plusieurs étapes, avec une première phase cet été.

Avec toute la communauté de l'Institution Sainte-Thérèse, je voudrais vous souhaiter un bel été. Que chacun puisse profiter de ce temps pour se reposer, mais aussi pour se ressourcer culturellement et spirituellement.

C'est avec beaucoup d'impatience et de joie que nous attendons d'accueillir nos élèves à la rentrée pour nous engager, ensemble, au service des jeunes qui nous sont confiés.

Philippe Le Saint
Chef d'établissement

Organisation de l'Institution Sainte Thérèse

Tutelle : *Congrégation des Sœurs de l'Enfant Jésus*

Chef d'Etablissement pour le collège et le lycée : *M. Philippe LE SAINT*

Assistante de direction : *Mme Marjorie BOURGOIN* (assistantededirection@ist78.com)

Directeur adjoint du lycée général et technologique : *M. Irénée POUGET* (ipouget@ist78.com)

Responsable des études pour le niveau seconde : *Mme Alida BOILET* (aboilet@ist78.com)

Responsable des études pour la seconde aménagée et la STMG : *Mme Elodie LENGLET*
(elenglet@ist78.com)

Responsable des études pour le cycle terminal (niveaux de première et de terminale) : *M. Salomon BROCHIER* (sbrochier@ist78.com)

Directrice adjointe en charge du projet éducatif : *Mme Sophie de VIAL*

Adjointe en pastorale : *Mme Anne TAVERNIER*

Prêtre référent pour le lycée : *Père Matthieu de RAYMOND*

Adjointe de direction responsable du suivi des élèves à besoins particuliers : *Mme Laurence FAUDIN*

Responsable de la vie scolaire et de l'équipe éducative : *M. Maxime MARTINEAU*

Responsable administratif et financier : *M. Guillaume BIZET*

Service comptabilité : *Mme Laetitia de PIMODAN et Mme Cécile CARRE* (01 61 08 64 66 ou 64 16 ou comptabilite@ist78.com ou École Directe)

Secrétariat du lycée : *Mme Sabine de CASTELBAJAC* (secretariatlycee@ist78.com ou École Directe)

Accueil du lycée : *Mme Camille CROZIER*

1. Rentrée scolaire

a. Remise des livres scolaires

Pour les lycéens, la remise des livres scolaires se déroule dans les bâtiments du lycée le **vendredi 28 août 2026 de 8h30 à 16h30**.

b. Rentrée scolaire des élèves

L'accueil des élèves se déroulera successivement le **mardi 1er septembre 2026** par niveau d'enseignement :

- pour les classes de Seconde : mardi 1er septembre à 13h
- pour les classes de Première : mardi 1er septembre à 14h
- pour les classes de Terminale : mardi 1er septembre à 15h

Après l'accueil, les élèves se rendront en salle de classe avec leurs professeurs principaux pour les différentes formalités de rentrée. Les élèves de seconde seront libérés aux alentours de 15h30.

Les cours débiteront pour l'ensemble des élèves le mercredi 2 septembre 2026 selon leur emploi du temps officiel.

c. Autres dates à retenir

- **La photo de classe** aura lieu le jour de la rentrée, le **mardi 1^{er} septembre**.
- **La séance inaugurale de philosophie pour les terminales** aura lieu le **mercredi 2 septembre** à Paris.
 - Cette rencontre aura lieu le mercredi 2 septembre dans les locaux de l'IPC (Facultés libres de philosophie et de psychologie) à Paris. Cette sortie, **obligatoire pour tous les élèves de Terminale**, se déroulera selon le programme suivant :
 - trajet en train jusqu'à Paris
 - temps de concertation en petits groupes avec des étudiants en master de l'IPC
 - conférence du Doyen, Monsieur Brochier : « Le sens de la philosophie »
 - pique-nique dans les jardins de l'IPC
 - conférence d'un intervenant de l'IPC : « L'intelligence artificielle »
 - puis retour en train
 - Compte-tenu des provenances géographiques variées de nos élèves, nous leur proposons de faire les trajets aller et retour en autonomie.
 - Le rdv est à **9h45 devant l'IPC : 70 avenue Denfert Rochereau, Paris 14^{ème} (métros Port Royal ou Denfert Rochereau)**.
 - Les élèves qui souhaitent néanmoins être accompagnés pour ce trajet peuvent se signaler à Mme de Castelbajac via le coupon de rentrée et rejoindre les accompagnants à la gare de Rambouillet à 8h30 (TER de 8h46).
 - Chacun doit être muni : de son titre de transport aller et retour, d'un petit sac à dos avec papier, crayon pour prendre des notes et pique-nique. (Il ne sera pas possible d'acheter à manger sur place).
 - Le retour est prévu **aux alentours de 17h à Rambouillet**.

- ***La journée d'intégration des secondes*** aura lieu le jeudi 3 septembre 2026 : Voici toutes les informations pratiques pour cette journée.
 - Cette journée se déroulera à l'hippodrome de Rambouillet - Rue du petit Gril. Les élèves y viendront par leurs propres moyens (pour ceux qui arriveraient à pied depuis la gare, prévoir 25 mn de marche.)
 - Chaque élève doit apporter :
 - de quoi écrire (papier- crayon)
 - un pique-nique avec de l'eau (pas de possibilité d'acheter de la nourriture sur place)
 - une tenue adaptée aux activités en plein air et de la couleur (haut ou T-shirt) suivante : 2A : bleu / 2B : blanc / 2C : gris / 2D : noir / 2E : jaune / 2F : vert / 2G : rouge
 - La journée débutera par une messe à l'hippodrome à 9h. Tous les secondes y sont conviés.
 - 9h45 : appel des classes et début des activités.
 - 16h30 : fin de la journée.
 - Le coût de cette journée est de 9€ par élève. Il sera porté sur votre facture par le service comptable.
- ***Réunion pour les parents d'élèves de Seconde*** le lundi 14 septembre à 18h (cette réunion se tiendra au lycée).
- ***Réunion pour les parents d'élèves de Première*** le jeudi 17 septembre à 18h (cette réunion se tiendra au lycée également).
- ***Réunion pour les parents d'élèves de Terminale*** le jeudi 24 septembre à 18h. Cette réunion se déroulera exceptionnellement en salle Anne-Marie Martel (bâtiment du collège) puisqu'elle sera suivie dans la foulée d'une conférence sur l'enseignement supérieur (conférence ouverte aux parents et élèves de terminale mais aussi aux parents et élèves de Première)
- ***Calendrier de l'établissement*** (visible sur notre site)

d. A faire pour la rentrée :

***Le jour de la rentrée, les élèves apporteront les documents à télécharger sur le site et à remplir.
Le travail d'été est aussi à télécharger sur le site et à réaliser.***

2. Informations pratiques

a. Renseignements administratifs

Accueil tous les jours de 8h à 17h, le mercredi de 8h à 12h30.

Téléphone : 01 61 08 64 56

Courriel : secretariatlycee@ist78.com

Site de l'établissement : <https://saintethereserambouillet.fr/>

b. Horaires

Les cours se déroulent : Lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

Matin : 8h30 - 12h20

Attention : Les portes du lycée ouvrent à 8h et ferment à 8h25.

Après-midi : 13h20 – 17h10 sauf le mercredi

Pour les élèves de première et de terminale, les devoirs sur table et un cycle de conférences se dérouleront le mercredi après-midi de 13h30 à 17h30. Le calendrier annuel est affiché en début d'année et distribué individuellement aux élèves. La présence aux DST du mercredi et aux conférences est OBLIGATOIRE.

Le foyer accueille jusqu'à 18h15 les élèves qui souhaitent effectuer un travail personnel après les cours.

c. Compte Ecole Directe

Deux codes parents et un code élève seront attribués aux nouvelles familles lors de la rentrée des classes. Veillez à conserver scrupuleusement vos identifiants. Les élèves ne doivent pas avoir accès aux comptes parents.

Chaque compte (parent ou élève) se réfère à des documents spécifiques.

Nota Bene : il n'y a qu'un compte « payeur » par famille, n'hésitez pas à contacter le secrétariat en cas de doute.

3. Formation chrétienne

Pour chaque niveau du lycée une retraite est proposée à tous les élèves qui le souhaitent : les élèves baptisés qui souhaitent vivre un temps spirituel ressourçant, les élèves qui se préparent à la confirmation et tous ceux qui veulent aller plus loin dans leur découverte de la Foi chrétienne.

Classe de Seconde :

- Intégré dans l'emploi du temps, les élèves suivront à raison d'une heure par semaine un parcours de formation chrétienne : jusqu'aux vacances de Noël, la formation chrétienne s'appuiera sur certains passages des Evangiles pour aborder certaines questions fondamentales sur la liberté, la loi, la vie, la Foi ... A partir du mois de janvier, des élèves

volontaires de première animeront auprès des secondes le parcours Alpha Jeunes. L'objectif est d'établir un dialogue constructif entre les jeunes autour de la question de la Foi chrétienne qui est au cœur du projet éducatif de notre institution.

- En parallèle avec ce temps de formation les élèves assisteront à trois séances d'introduction à la philosophie animées par des étudiants en Master à l'IPC. Les élèves passeront à la suite de ces séances un petit oral de philosophie.
- Les élèves baptisés qui se posent la question de recevoir le sacrement de confirmation ou qui souhaitent s'y préparer peuvent s'inscrire à la préparation via le coupon ci-joint.
- La retraite des secondes se déroulera à Gramat et à Rocamadour du 30 mars (au matin) au 2 avril (au soir) sur le thème de la Vocation et l'Esprit Saint. Coupon d'inscription ci-joint à compléter.

Classe de Première :

- Intégré dans l'emploi du temps, les élèves suivront à raison d'une heure chaque semaine un parcours de formation chrétienne.
- Les élèves qui souhaiteraient s'investir dans la dispense du parcours alpha auprès des secondes, peuvent dès à présent se signaler. L'animation du parcours alpha présuppose la participation à la retraite à Montligeon ainsi que d'avoir reçu le sacrement de confirmation.
- En plus de ce parcours, Madame Grison, Monsieur Brochier et Monsieur Pouget, professeurs de philosophie, dispenseront une formation en logique et en anthropologie sur une séance d'une heure toutes les semaines.
- La retraite des premières se déroulera au sanctuaire de Montligeon du 4 (au matin) au 6 novembre (au soir). Coupon d'inscription ci-joint à compléter et remettre en début d'année au secrétariat.

Classe de Terminale :

- Nous demandons à nos élèves, en complément de la formation philosophique qu'ils recevront pendant l'année, de suivre un cycle de conférences dont le programme sera communiqué en début d'année.
- Les élèves confirmés qui le souhaitent prendront en charge la pastorale des sixièmes. Ils animeront une retraite à Lisieux les 26-27 février 2027 (l'organisation de cette retraite sera soumise au volontariat). Cet engagement, présuppose la participation à la retraite à Lourdes ainsi que d'avoir reçu le sacrement de confirmation (ou de s'y préparer).
- Il est aussi possible de prendre en charge la préparation à la première communion des primaires (modalités expliquées dans le coupon de rentrée).
- La retraite des terminales se déroulera au sanctuaire de Lourdes du 28 septembre (au matin) au samedi 3 octobre (début d'après-midi). Coupon d'inscription ci-joint à compléter et remettre en début d'année au secrétariat.

Messe de semaine : La messe des lycéens est proposée toutes les semaines le mardi à 12h25.

4. Communication aux Familles

a. Carnet de liaison

Il assure un lien permanent entre l'établissement et la famille. Il doit être consulté par les parents au moins une fois par semaine. **L'élève doit toujours l'avoir en sa possession.**

En cas de perte, un nouveau carnet lui sera fourni moyennant 10€.

b. Fiches dialogues et bulletins trimestriels

Les bulletins trimestriels sont remis à vos enfants à l'issue des conseils par le Chef d'établissement puis envoyés, en version PDF, via Ecole Directe et sont à télécharger.

Tout au long de l'année, vous pouvez avoir accès aux notes de votre enfant sur Ecole Directe.

En classe de seconde (dès le 1^{er} trimestre) et en classe de première (à partir du 2^e trimestre) une fiche dialogue sera remise à votre enfant, pour une meilleure communication entre parents et enseignants. Pour un meilleur suivi de votre enfant, il est indispensable **de la remplir et de la rendre à la date demandée.**

c. Information particulière

En cas d'évènement exceptionnel, vous recevrez l'information par mail sur Ecole Directe ou SMS.

5. Vie scolaire

Pour que se vive le Projet Educatif de l'Etablissement, il est demandé à chacun de respecter certaines règles. La charte et le règlement se trouvant dans le carnet de liaison **doivent être signés par les parents et l'élève dès le soir-même de la rentrée.** Par défaut, dans la convention de scolarisation, vous autorisez l'établissement à diffuser ou reproduire les photos et vidéos représentant votre enfant. Si vous souhaitez vous y opposer, nous vous demandons d'envoyer un message Ecole Directe à M. Martineau.

a. Absences et retards

Quel que soit le motif, les familles doivent avertir M. LE GOVIC à la Vie Scolaire du lycée par téléphone au **01.61.08.64.47 avant 9h** ou par mail sur Ecole Directe à l'adresse « ABSENCE Lycée».

À son retour, l'élève doit présenter son carnet de liaison dûment rempli au bureau de la Vie Scolaire.

Toute absence prévue doit également faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès du directeur du Lycée.

Toute absence aux DST ne peut être justifiée que par un certificat médical ou une convocation officielle.

Nous rappelons que les dispenses ponctuelles à la pratique sportive n'entraînent pas l'autorisation d'absence au cours d'E.P.S. : la présence reste obligatoire.

Pour les dispenses de longue durée (supérieure ou égale à 2 mois), la décision d'absence au cours appartient au professeur d'E.P.S.

b. Education Physique et Sportive

Chaque élève doit avoir une tenue spécifique adaptée à l'activité suivie (un short, des chaussures de sport, un survêtement) qu'il apportera lors de la séance d'EPS. Cette tenue doit rester en plein accord avec la décence exigée par le règlement intérieur.

Les élèves qui n'auraient pas leur tenue de sport seront sanctionnés.

La tenue de sport est réservée exclusivement au cours d'EPS. Le port du jogging est strictement **INTERDIT** en dehors de ces heures.

Les élèves se rendent par leurs propres moyens sur les lieux de pratique sportive.

6. Restauration

Le lycée offre deux modes de restauration pour les demi-pensionnaires : cantine ou cafétéria. Nous vous invitons à consulter sur notre site le document intitulé « Les 3 modalités de restauration sur le lycée » pour choisir la formule de votre enfant sur l'année.

a. Pour la partie cantine / self (facturation par l'OGEC Sainte-Thérèse)

Pour des raisons pratiques, vos enfants seront **automatiquement** inscrits avant la rentrée scolaire sous le régime demi-pension.

Dès le jour de la rentrée et jusqu'au **10 septembre 2026** inclus, vous aurez la possibilité de modifier le régime des jours de cantine/self de chacun d'eux, via votre espace FAMILLE sur Ecole Directe. Vous y accéderez dans la section « Vos informations », onglet « Votre enfant » ou « Vos enfants » (<https://www.ecoledirecte.com/Famille/FamilleCoordonnees>).

ATTENTION : à partir du 11 septembre 2026, vous n'aurez plus accès à cet espace. Les jours choisis serviront de base à la facturation annuelle de cantine

Nous vous rappelons que les jours de demi-pension fixés en début de trimestre ne sont pas modifiables.

Les repas, en dehors des jours contractuels, seront pris uniquement à la cafétéria.

Nous délivrerons à chaque élève une carte assurant le contrôle des passages. Cette carte remise aux élèves pour l'entrée au restaurant doit être gardée en bon état. Toute carte perdue, détériorée ou illisible sera refaite contre la somme de 10€ payable uniquement par CB via Ecole Directe. Si l'élève oublie sa carte trop fréquemment, une sanction sera prise par la Vie Scolaire.

Pour les remboursements des repas en cas de maladie, ceux-ci ne sont remboursés forfaitairement que sur présentation d'un certificat médical et à partir de 4 jours consécutifs d'absence.

b. Pour la partie cafétéria (facturation par la société ELIOR)

- Pour que votre enfant puisse y déjeuner, veillez à alimenter le compte cafétéria de votre enfant auprès du chef gérant par chèque à l'ordre de « ELRES » ou en espèces. Le compte doit être toujours approvisionné et non à découvert.
- Tout ce qui concerne la gestion avec la cafétéria est à voir avec ÉLIOR. Vous pouvez contacter le chef ÉLIOR via Ecole Directe.

7. Facturation

L'institution Sainte Thérèse établit une facture annuelle et fonctionne principalement sur un système de prélèvement.

Plusieurs modes de règlement sont possibles :

- Par prélèvement mensuel effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin (9 mois)
- Par prélèvement trimestriel effectué à échéance les 15 Octobre, 15 Janvier et 15 Avril.
- Par carte bleue : Paiement en ligne sur Ecole Directe à échéance les 15 Octobre, 15 Janvier et 15 Avril.
- Par chèques ou par espèces : Paiement à échéance les 15 Octobre, 15 Janvier et 15 Avril.

Paiement en espèce : selon le décret n°2015-741 du 24 juin 2015 pris pour l'application de l'article L.112-6 du code monétaire et financier, nous ne pouvons pas accepter le paiement en espèces au-delà de 1000€ par facture annuelle.

Pour la comptabilité, afin que le nombre de repas soit identique chaque trimestre, en tenant compte des journées pédagogiques et autres journées telles que voyages et stages, les trimestres sont découpés comme suit :

1er trimestre comptable :	du 1er septembre 2026 au 4 décembre 2026
2e trimestre comptable :	du 5 décembre 2026 au 26 mars 2027
3e trimestre comptable :	du 27 mars 2027 au 2 juillet 2027

En ce qui concerne la contribution des familles, tout trimestre commencé est dû.

Voyages et sorties : Tous les voyages et sorties vous seront directement facturés et intégrés à votre échéancier de paiement.

APEL : L'Institution inclut dans sa facturation, l'adhésion à l'Association des Parents d'Elèves (APEL) par une cotisation de 23€ pour l'année par famille. Si vous ne souhaitez pas y adhérer, veuillez nous le signaler **avant le 10 septembre** de l'année par courrier adressé à la comptabilité.

8. Assurances

L'Assurance Individuelle Accident, qui couvre les dommages **subis par l'élève**, est souscrite globalement pour tous les élèves et couvre les stages, les sorties, ...

Elle ne prend pas en compte la perte ou le vol d'objets personnels (calculatrice, vélo, portables, ...).

Nous rappelons que les familles doivent vérifier qu'elles ont bien souscrit une assurance en Responsabilité Civile, qui couvre les dommages **causés par l'enfant**.

Les déclarations d'accident sont à faire auprès de l'accueil du lycée dans les 48 heures en utilisant l'adresse mail suivante : accidents@ist78.com, et si besoin en appelant le 01.61.08.64.62.

Table des matières

Organisation de l’Institution Sainte Thérèse	3
1. Rentrée scolaire.....	4
a. Remise des livres scolaires	4
b. Rentrée scolaire des élèves	4
c. Autres dates à retenir.....	4
d. A faire pour la rentrée :.....	5
2. Informations pratiques	6
a. Renseignements administratifs.....	6
b. Horaires.....	6
c. Compte Ecole Directe.....	6
3. Formation chrétienne.....	6
4. Communication aux Familles	8
a. Carnet de liaison	8
b. Fiches dialogues et bulletins trimestriels	8
c. Information particulière.....	8
5. Vie scolaire.....	8
a. Absences et retards	8
b. Education Physique et Sportive	9
6. Restauration.....	9
a. Pour la partie cantine / self (facturation par l’OGEC Sainte-Thérèse).....	9
b. Pour la partie cafétéria (facturation par la société ELIOR)	9
7. Facturation.....	10
8. Assurances.....	10